

**Règlement du jeu-concours « Locals for local »,
Organisé par l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg**

Les conditions obligatoires suivantes règlementent la participation au jeu-concours « Locals for local » (ci-après « jeu-concours ») organisé par l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg (ci-après « UCVL »), ayant son siège social à 1, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Art. 1 Participation et déroulement

Sont en jeu :

- 1 carte cadeau de 150€ de chez Ferala
- 4 cadeaux surprises de 20€ de chez Domino
- 2 peluches oursours d'une valeur de 40€ de chez Lil'o Trésor
- 1 pochette Giani Chiarini de 125€ de chez Mim'z
- 1 lot composé de "Izia La Nuit, un soin énergisant super hydratant, un Phyto Gloss, une Phyto Poudre et un mascara So Stretch" d'une valeur totale de 442€ de chez Paris 8
- 1 corbeille du marché d'une valeur de 30€
- 1 formule visite guidée thématique avec guide personnel pour 10 personnes pendant 2h d'une valeur de 110€ du Luxembourg City Tourist Office
- 1 Foulard Marc Aurel de 59€ et 1 chapeau Herman de 49€ de chez Boutique Richy
- 6 impressions photos sur aluminium au format 40x60 d'une valeur de 65€ chaque de chez Service Photo
- 6 solaires "Miss Acuitis" édition limitée de la collaboration avec 6 influenceuses françaises d'une valeur de 150€ chaque de chez Acuitis
- 1 Box découverte de la gamme amande d'une valeur de 45€ de chez l'Occitane
- 3 chèques cadeaux de 25€ pour impressions photos de chez Photokalliste
- 1 bracelet « Les Georgettes » d'une valeur de 79€ de chez Eden Bijouterie
- 1 paire de solaires polarisées mixte de la marque Komono de 103€ de chez Optique Quaring
- 1 bon cadeau d'une valeur de 50€ de chez Cocottes
- 1 Kit DFNS de Nettoyage pour les sneakers d'une valeur de 25€ de chez Version Originale
- 10 boîtes de glace de 500 ml au choix de chez Bargello
- 10 pochettes " la beauté BIO" d'une valeur de 35€ chaque de chez Monoprix
- 1 bon cadeau de 50€ de chez Fabienne en ville
- 5 cravates d'une valeur de 25,99€ chaque de chez Devred
- 1 shampooing L'Oréal Inoacolor Care avec le soin d'une valeur de 60€ de chez LPO coiffure
- 3 tops création maison d'une valeur de 70€ chaque de chez Retouche Christina
- 5 party box au choix d'une valeur de 48€ chaque de chez Pizza Hut
- 1 solaire mixte de 219€ et 1 chaînette à lunettes de 60€ de chez Optik Studio
- 1 pass premium 20 cafés d'une valeur de 49€ et 1 bon pour 5 smoothies / iced tea d'une valeur de valeur 24,5€ de chez Exki
- 1 coffret Lointains et 1 coffret Eclats d'une valeur de 34€ chaque de chez Dammann Frères
- 1 foulard en soie 90x90 de chez Marina Rinaldi
- 1 stylo en liège de 25€, 1 porte-monnaie de 25€, 1 papillon en liège de 35€, 1 pochette bandoulière tricot à la main de 77€ de chez Merci Nature

1. Sont autorisées à participer toutes les personnes âgées de plus de 18 ans, résidant au sein de la Grande-Région. En cas de doute, il incombe au participant de fournir la preuve de son âge et de sa résidence.
2. Il est indispensable que tous les renseignements du participant correspondent à la réalité. Dans le cas contraire, l'UCVL se réserve le droit de l'exclure du jeu-concours. Seul le participant est responsable de l'exactitude des données fournies.
3. Une seule participation par personne est autorisée.
4. Les membres du personnel de l'UCVL ainsi que les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer.
5. Le jeu-concours se déroulera sur le site cityshopping.lu, du samedi 15 mai 2021 à 9h au vendredi 21 mai 2021 à 18h.
6. La participation se fera en s'abonnant à la newsletter Cityshopping via le formulaire de participation online.
7. La participation au jeu-concours ne comporte pour le participant aucune obligation d'achat.
8. Un tirage au sort aura lieu fin mai 2021 parmi les personnes s'étant abonnées à la Newsletter Cityshopping entre le 15 et le 21 mai 2021.
9. L'annonce des gagnants se fera dans les jours suivant le tirage au sort.
10. Les gagnants seront contactés par e-mail pour les conditions de retrait des cadeaux.

Art.2 Refus de l'inscription

L'UCVL peut refuser une inscription sans fournir de motif. Il n'existe fondamentalement aucun droit à la participation. En outre, l'UCVL se réserve le droit d'exclure à tout moment du concours des participants déjà acceptés.

Art.3 Données à caractère personnel

1. En participant au concours, tout(e) participant(e) accepte que les données à caractère personnel qu'il a fournies et qui sont nécessaires à la participation soient collectées, enregistrées et utilisées par l'UCVL pour prévenir les gagnants, et ce, pendant la durée du concours.
2. Le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification gratuit aux données à caractère personnel le concernant. Il dispose également d'un droit de suppression, étant précisé que s'il l'exerce pendant la durée du jeu-concours, le participant sera réputé avoir renoncé au jeu-concours. De telles demandes doivent être faites par écrit auprès de l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg en joignant une copie de la carte d'identité, contresignée par lui.
3. Le participant est libre de rétracter son accord quant à l'enregistrement et au traitement de ses données à caractère personnel en envoyant un courrier électronique à info@cityshopping.lu et ainsi mettre fin à sa participation au jeu-concours.
4. Les données à caractère personnel seront détruites à l'issue du jeu-concours. Seules l'adresse e-mail du participant et son consentement RGPD seront conservées afin qu'il puisse recevoir la newsletter.
5. Les adresses e-mails des participants se retrouveront dans la liste d'envoi des newsletters mensuelles de Cityshopping.lu auxquelles ils peuvent se désabonner à tout moment.

Art.4 Communication

Toute communication relative au présent jeu-concours doit être envoyée par pli recommandé, à l'adresse suivante :

Union Commerciale de la Ville de Luxembourg
1, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

Art.5 Limite de responsabilité de Cityshopping Luxembourg

La participation à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le présent règlement est régi par la loi luxembourgeoise. L'ensemble des dispositions du présent règlement forme la loi entre l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg et les participants au jeu-concours. Les tribunaux de la Ville de Luxembourg au Grand-Duché de Luxembourg, seront seuls compétents pour connaître de toute réclamation ou litige qui n'aurait pu être réglé(e) à l'amiable.